

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Initiative Marseille Métropole (IMM) est l'une des 220 plateformes locales qui constituent Initiative France, premier réseau national associatif d'appui et de financement des créateurs d'entreprises. L'association propose au créateur et/ou au repreneur d'entreprise un prêt d'honneur, sans intérêts ni garanties, et un accompagnement dans la réussite de son projet.

En 2020, IMM a financé 148 projets de création ou reprise d'entreprises contre 228 en 2019.

La crise COVID a engendré une baisse d'activité sur les prêts d'honneur à la création et reprise. Toutefois, IMM a joué un rôle de premier plan aux côtés des entreprises en mobilisant 554 prêts COVID pour un montant moyen de 7870€.

Le CT Marseille Provence manifeste son soutien aux actions d'IMM de façon régulière depuis plusieurs années à travers une subvention de fonctionnement de 20 000€ stable.

OBJECTIFS OU ENJEUX STRATEGIQUES

Soutenir le fonctionnement d'une structure majeure dans le champ du financement de la création et reprise d'entreprise sur le territoire.

ELEMENTS CLES

Objectifs opérationnels d'IMM pour 2022 :

En dépit du contexte de crise, IMM affiche des objectifs ambitieux pour 2022 :

- Accompagner le financement de 280 projets
- Proposer systématiquement aux Créateurs les nouveaux Prêts d'Honneur BPI : PH Solidaire, PH Création-Reprise...
- Eléments budgétaires exercice 2022 :

Pour conduire son projet, IMM présente un budget de fonctionnement de 1 457 066 € pour 2022.

- Le poste charges de personnel représente 27% du budget de fonctionnement et connaît une augmentation de 2% par rapport à 2021.
- La diminution de la contribution de la Ville de Marseille en 2022 a été compensée par une hausse de l'intervention de la Région PACA (passant de 177 240 à 198 244€ soit une hausse de 12%) et la mobilisation d'une aide privée.

INCIDENCE FINANCIERE

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant global de 20000 euros pour l'exercice 2022 à l'association Initiative Marseille Métropole.

Budget prévisionnel 2022

Charges	
Achat	5 200 €
Services extérieurs	34 333 €
Autres services extérieurs	73 000 €
Impôts et taxes	12 000 €
Charges de personnel	400 000 €
Autres charges de gestion courante	649 000 €
Charges financières	2 000 €
Charges exceptionnelles	1 500 €
Dotations aux amortissements, provisions, engagements	102 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	178 033 €
Total des charges	1 457 066 €
Produits	
vente de produits finis	0 €
subventions d'exploitation	500 244 €
<i>CT Marseille Provence</i>	<i>20 000 €</i>
<i>Région PACA</i>	<i>198 244 €</i>
<i>Conseil Départemental 13</i>	<i>12 000 €</i>
<i>Ville de Marseille (fonctionnement)</i>	<i>230 000 €</i>
<i>Autres établissements publics</i>	<i>30 000 €</i>
<i>Aides privées</i>	<i>10 000 €</i>
Autres Produits de gestion courante	50 000 €
Produits exceptionnels	3 289 €
Reprise sur amortissements, provisions	724 000 €
Transfert de charges	1 500 €
Contributions volontaires en nature	178 033 €
Total des produits prévisionnels	1 457 066 €